

Vêtir le prince : tissus et couleurs à la cour de Savoie (1427-1447) [Agnès Page]

Autor(en): **Chène, Catherine**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire**

Band (Jahr): **1 (1994)**

Heft 1

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

AGNÈS PAGE

VÊTIR LE PRINCE

TISSUS ET COULEURS À LA COUR DE SAVOIE (1427–1447)

SECTION D'HISTOIRE DE LA FACULTÉ DES LETTRES
(FONDATION HUMBERT II ET MARIE JOSÉ DE SAVOIE/
CAHIERS D'HISTOIRE MÉDIÉVALE, 8), LAUSANNE 1993,
226 P.

Présenté dans le cadre d'un mémoire de licence en histoire à l'Université de Lausanne, le livre d'Agnès Page est consacré à l'analyse du fait vestimentaire à la Cour du duc Louis de Savoie (1413–1465), fils et successeur depuis 1440 d'Amédée VIII, et de sa femme Anne de Lusignan.

Il s'appuie sur le dépouillement d'une série de quatre registres des comptes de la cour de Savoie (registres 92 à 95, déposés aux Archives de l'Etat de Turin), couvrant la période allant de 1444 à 1447, dans lesquels l'auteur a recensé les mentions de dépenses relatives à l'achat de tissus. S'y ajoutent d'une part les «Statuta Sabaudiae» édictés en 1430 par Amédée VIII, et plus particulièrement le livre V qui traite des restrictions vestimentaires que devait suivre l'ensemble de la société savoyarde et d'autre part les descriptions, déjà publiées, des trousseaux de mariage de deux filles du duc Amédée, Marie et Marguerite de Savoie.

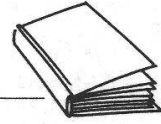
L'objectif de ce travail, qui renvoie à la position centrale qu'a occupée, à la fin du Moyen-Age, le vêtement en tant «qu'indicateur très précis de hiérarchie et d'appartenance sociale» (p. 5) a été de tenter de définir quelle apparence la Cour de Savoie a voulu donner d'elle-même et quels intentions ou programmes se donnent à lire dans cette image. Pour se faire, l'auteur, après avoir évoqué le vêtement dans sa matérialité – type de tissus achetés, prix, provenances, fournisseurs – s'est intéressé aux choix vestimentaires des membres de la famille ducale, le duc Louis, sa femme

Anne, leurs huit enfants, les fiancées des deux aînés, Yolande de France et Anabelle d'Ecosse ainsi que leur suite. Dans une troisième partie, c'est la Cour de Savoie telle qu'elle pouvait s'offrir aux regards lors de cérémonies publiques – mariages, funérailles – qui est examinée.

L'aspect le plus original qui se dégage de cette étude tient aux pratiques vestimentaires particulières du duc Louis qui reflètent un caractère profondément religieux, plus désireux d'exprimer par son habillement les idéaux chrétiens d'humilité et d'éternité que de mettre en avant sa propre puissance ducale: entre autres exemples, l'auteur relève l'utilisation récurrente pour les doublures des robes, y compris les plus somptueuses, de tissus blanc de qualité modeste ou de fourrure d'agneau, réservée dans les «Statuta» aux couches les plus humbles de la société. La présence de six costumes entièrement blancs, tenue tout à fait inhabituelle pour un laïc ou l'utilisation parcimonieuse des symboles de souveraineté – couleur écarlate, hermine – constitue d'autres pôles de réflexion.

En revanche, l'habillement de la duchesse se caractérise par le recours, au niveau des doublures, de tissus ou de fourrures luxueuses (soieries, zibeline). Ce luxe, que l'on retrouve également dans certaines des robes des fiancées, amène ainsi à penser que Louis a en quelques sorte délégué à sa femme, dans une moindre mesure à ses futures belles-filles qui représentaient l'avenir de la dynastie, le soin d'incarner la puissance et la grandeur de la Maison de Savoie.

Cet effacement au profit d'autres personnalités se retrouve également lors des grandes cérémonies publiques, dans lesquelles la Cour de Savoie se devait de «tenir son rang»; or, encore une fois, l'auteur constate que, contrairement à d'autres grands seigneurs comme par exemple le duc d'Anjou, jamais Louis ne se



distingue par son habillement, mais qu'il fait toujours participer au sommet de l'échelle hiérarchique soit sa femme, soit son fils, soit sa belle fille, soit l'ensemble des membres de la Cour, privilégiant ainsi l'unité du groupe au détriment de sa propre personne.

Par ces choix vestimentaires, la Maison de Savoie, comparée aux quelques grandes familles pour lesquelles on dispose d'informations (Anjou, Bourgogne), présente donc des caractéristiques tout à fait particulières dont l'origine serait à rechercher dans les aspirations religieuses du duc. De ce point de vue, l'auteur relève qu'il convient de nuancer le portrait très critique qu'ont brossé les historiens du couple ducal, celui d'un homme faible, dominé par sa femme la très belle Anne de Lusignan, elle-même accusée d'avoir privilégié sa nombreuse suite et certains favoris au détriment de la noblesse savoyarde; celui d'un homme, enfin, qui ne sut pas maintenir la Maison de Savoie sur les hauteurs où Amédée avait réussi à la hisser. En renonçant aux attributs extérieurs du pouvoir, choix qu'il imposa à ses fils et notamment à son héritier et en déléguant à sa femme le soin d'incarner la grandeur de la Maison, le duc Louis aurait de fait contribué lui-même à son propre effacement. C'est donc l'image d'un homme beaucoup plus complexe que renvoie l'analyse d'Agnès Page, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives de recherches. Ce n'est pas le moindre mérite de ce travail, particulièrement stimulant.

Catherine Chène (Lausanne)

ANSELM ZURFLUH
UN MONDE CONTRE LE
CHANGEMENT

UNE CULTURE AU COEUR DES ALPES:
URI EN SUISSE, XVIIIE–XXE SIÈCLES

FORSCHUNGSINSTITUT ZUR GESCHICHTE DES ALPEN-
RAUMS BRIGUE, ECONOMICA, PARIS 1993, 273 P.

Anselm Zurfluh nous propose sa vision de l'histoire d'Uri entre le XVIIe et le XXe siècle. Le titre de l'ouvrage dit l'idée centrale d'une approche qui se veut globale: les Uranais sont un cas historiquement intéressant parce qu'ils auraient construit une civilisation obsédée par la volonté de se maintenir telle quelle face au changement, y compris celui qui, depuis la fin du XVIIIe siècle, affecte en profondeur les mondes environnants.

A. Zurfluh entend faire de ce petit monde une lecture en profondeur et dans la longue durée, afin de reconstituer une Weltanschauung uranaise, «un univers mental composé à partir du peuplement alaman des VIIIe et IXe siècles et se décomposant en cette fin de XXe siècle» (p. 24). Je n'ai rien contre cette thèse, mais la méthode utilisée pour y arriver me paraît totalement inadmissible. L'auteur se fonde principalement sur un corpus de 1600 Sagen, des «histoires racontées», qui, pose-t-il sans le démontrer, sont «ancrées dans la tradition populaire» et font «partie du patrimoine mental populaire» (p. 25). Publiées entre 1926 et 1949, ces Sagen ont été recueillies par Josef Müller, prêtre né en 1870, auprès de 350 informateurs «de tout état, des deux sexes et de tout âge», patients pour la plupart de l'hôpital d'Altdorf dont Müller était aumônier (p. 26).

A. Zurfluh ne doute pas un instant de la qualité du recueil, «reconnue par les spécialistes»; pour lui, «les insuffisances qui apparaissent aujourd'hui ne concernent pas le texte lui-même ou son élaboration, mais découlent tout simplement de